



## EXPÉRIMENTATION « OBJECTIF ZAN » : PROJET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAD & MOSELLE (54, 57)

### CONTEXTE ET ENJEUX

La Communauté de communes Mad & Moselle est un **territoire rural** situé au cœur du Parc Naturel Régional de Lorraine. Elle abrite une activité agricole qu'elle souhaite préserver et gère la **zone d'activités Actisud** qui compte parmi les plus importantes en France. Construite dans les années 1980, cette zone essentiellement commerciale est en cours de requalification.

Après avoir réalisé un plan paysage et inventorié les zones humides potentielles, la collectivité a approuvé son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) en 2021 et élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Pour cela, elle souhaite concevoir un projet de territoire innovant en y intégrant une trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) pour réduire sa consommation d'espaces naturels et agricoles, et protéger les sols.

Cette volonté constitue **un tournant dans la conception d'aménagement du territoire** mise en œuvre jusqu'à présent. L'enjeu local est de fédérer les élus et les acteurs locaux autour d'un projet sobre en foncier tout en préservant les activités agricoles et la qualité de vie des habitants.



### FICHE D'IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES



Rural



Zone d'activité économique



- Région : **Grand Est**
- Départements : **Meurthe-et-Moselle, Moselle**
- Porteur du projet : **Communauté de communes Mad & Moselle**
- Chiffres clés du territoire : **47 communes, 20 000 habitants, 457 km<sup>2</sup>**



Cartographie & inventaire



Planification & Stratégie



Concertation & sensibilisation



Densification & renouvellement urbain



Désimperméabilisation & renaturation



## OBJECTIFS DU PROJET ZAN

Soucieuse de décliner la trajectoire ZAN sur son territoire, la Communauté de communes Mad & Moselle a articulé un projet ZAN autour de trois axes :

1. disposer rapidement d'un inventaire des espaces artificialisés en précisant leur vulnérabilité face au changement climatique et leur potentiel de préservation de la biodiversité ;
2. faciliter d'ici à 2030 le réaménagement de centres-bourgs et de la zone Actisud ;
3. poursuivre la désartificialisation en anticipant d'éventuelles acquisitions foncières et les montages financiers.

Ce projet est l'un des 22 qui ont été retenus suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME pour faire partie de l'expérimentation « Objectif ZAN » qu'elle pilote. Portées par des collectivités publiques, ces démarches visent à structurer leur réflexion et à engager des actions déclinant de manière opérationnelle la séquence « éviter-reduire-compenser » appliquée à l'artificialisation des sols. À ce titre, il a bénéficié d'un accompagnement méthodologique et technique fourni par des équipes d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) :

- au niveau local : l'agence Est de CDC Biodiversité avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM) et l'agence technique départementale Meurthe et Moselle Développement (MMD 54) ;
- au niveau national : le Cerema qui intervient en complément de l'AMO locale.

## OBJECTIFS

- Disposer d'un inventaire des espaces artificialisés
- Identifier les gisements de renaturation
- Tester des opérations de renaturation et de désimperméabilisation dans les centres-bourgs et dans une zone d'activité économique

### 1. Inventorier les sites prioritaires à désimperméabiliser

La Communauté de communes a réalisé un **inventaire intercommunal** des potentielles surfaces à désimperméabiliser et à désartificialiser en considérant les continuités écologiques, hydrauliques, paysagères et urbaines. Réalisée grâce à la base de données OCS GE2 (Data Grand Est), cette analyse géomatique a permis de caractériser l'occupation des sols et de mettre en exergue les espaces artificiels et imperméables à l'échelle urbaine des 47 communes, de la zone Actisud et de la base de Chambley qui combine une zone de loisirs et des activités économiques.

Ce travail a permis dès le premier semestre 2023 d'identifier des **gisements de renaturation** et de produire un **atlas du potentiel ZAN communal**.

### 2. Expérimenter des opérations de renaturation et de désimperméabilisation

Un **appel à projets** a été lancé en direction des communes membres pour faire émerger et sélectionner des projets pilotes de désartificialisation et de désimperméabilisation dans les noyaux urbains et ruraux, mais aussi dans les Zones d'Activité Économique. Fin juin 2023, **cinq communes ont été retenues lauréates**.

Des **rencontres** avec les élus et des **visites de terrain** ont été organisées pour mieux appréhender les sites potentiels et aborder les questions techniques. L'objectif était de travailler à la parcelle pour trouver et mettre en œuvre les meilleurs outils de maîtrise foncière à travers le futur PLUi, tels que des emplacements réservés pour restaurer des corridors écologiques.

« Pour la Communauté de communes Mad & Moselle, faire partie de l'expérimentation Objectif ZAN, c'était montrer qu'il est possible d'agir en faveur du Zéro Artificialisation Nette dans les villes péri-urbaines et les villages ruraux de notre territoire. L'objectif n° 1 était de sensibiliser et mobiliser les élus et les habitants à la sobriété foncière et à la préservation des sols et de la biodiversité. L'objectif n° 2 était de travailler à l'échelle locale sur des projets de renaturation et de désimperméabilisation identifiés par 5 communes du territoire, sélectionnées par l'intercommunalité et nos partenaires de la démarche ZAN.

Concrètement, l'expérimentation nous a permis d'intégrer la trajectoire ZAN au sein du PLUi, et aux 5 communes test de bénéficier d'un accompagnement complet allant du diagnostic initial à la préfiguration de projets opérationnels.

Et pour faciliter la compréhension et l'appropriation de la thématique ZAN par les habitants, un événement de clôture festif a été organisé (pièce de théâtre, stands, tombola...).

Trois ans après le lancement de l'expérimentation Objectif ZAN, Mad & Moselle entre désormais dans la phase opérationnelle. La collectivité accompagne cette transition en finançant l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et la Maîtrise d'Oeuvre (MO) pour trois des cinq communes lauréates ayant souhaité poursuivre la démarche.

L'AMO/MO a pour mission de concrétiser les projets pensés lors de l'expérimentation. Son rôle consiste à accompagner les communes dans la réalisation des études d'avant-projet, à préparer la consultation des entreprises, et à assurer le suivi des travaux jusqu'à la livraison finale des aménagements. »

Mégane Wollman,  
responsable du pôle urbanisme et Habitat à la  
Communauté de communes Mad & Moselle



## 4 POINTS FORTS QUI RENFORCENT L'EFFICACITÉ DE LA DÉMARCHE ZAN

1. L'approche de la **santé des sols** par les tests de **perméabilité** pour prendre davantage en considération les fonctionnalités des sols.
2. La **notation sur les bénéfices des actions de désimperméabilisation** pour cinq communes volontaires du territoire.
3. La **recherche de financements** mobilisables pour les actions de désimperméabilisation des sols, menée au cas par cas en fonction des besoins des communes lauréates de la Communauté de communes.
4. L'**organisation d'une soirée « ZAN Attitude »** ouverte à tous les publics pour sensibiliser aux enjeux du ZAN<sup>1</sup>.



## 3 PISTES D'AMÉLIORATION

1. Intégrer les volets « évitement » et « réduction » de la démarche ZAN dès l'amont, lors des réflexions sur les projets d'aménagement à venir.
2. Dépasser les actions de désimperméabilisation et engager des actions de renaturation pour **récréer des espaces de pleine terre**.
3. Intégrer dès que possible les citoyens et citoyennes au niveau des communes pour améliorer l'appropriation et l'acceptabilité du sujet.

<sup>1</sup> 8 exemples inspirants pour réussir ses opérations de sensibilisation et de concertation autour du Zéro Artificialisation Nette, guide méthodologique et opérationnel, collection Clés pour agir, ADEME, décembre 2025



### FOCUS

L'approche méthodologique de mise en œuvre de l'objectif ZAN a été complète et progressive. Dans cinq communes volontaires, la collectivité a mené une approche de diagnostic territorial initial allant jusqu'à la préfiguration de projets opérationnels.

En partant des besoins des communes, ce processus a permis de montrer comment un territoire rural peut s'organiser pour faire émerger des solutions concrètes face au défi du ZAN. Les études réalisées ont ainsi démontré les bénéfices générés par le réaménagement des espaces publics dans les coeurs de villes, en les renaturant et en désimperméabilisant les sols.



## RÉFÉRENTS ET CONTACTS

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAD & MOSELLE

Mégane Wollman, responsable du pôle Urbanisme et Habitat

[www.cc-madetmoselle.fr](http://www.cc-madetmoselle.fr)

### AMO LOCALE CDC BIODIVERSITÉ

Sophie Serre, directrice de l'agence Est

Coline Philippe, chargée de projets transitions écologiques

[www.cdc-biodiversite.fr](http://www.cdc-biodiversite.fr)

### AMO NATIONALE CEREMA

Martin Bocquet, directeur d'études foncier

Romain Cadot, directeur de projet aménagement foncier et prospective

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

### ADEME

#### Service Aménagement des Villes et des Territoires

 [anne.lefranc@ademe.fr](mailto:anne.lefranc@ademe.fr)

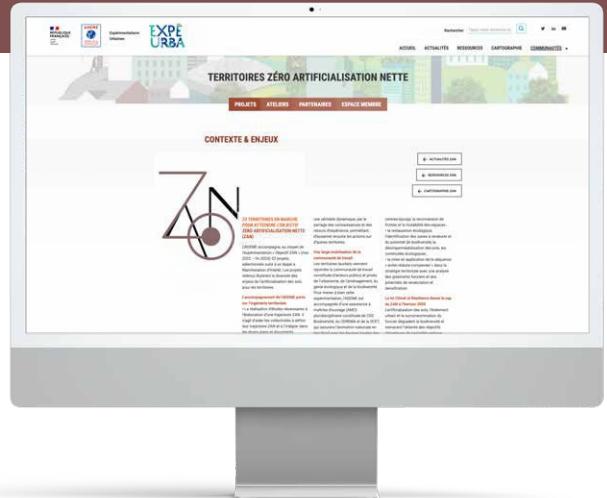
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## RESSOURCES

- *La sobriété foncière pour atteindre le ZAN, un atout pour les territoires*, Avis de l'ADEME, décembre 2024  
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/7857-avis-de-l-ademe-la-sobriete-fonciere-pour-atteindre-le-zan-un-atout-pour-les-territoires.html>
- « *Faire la ville dense, durable et désirable* », collection Clés pour agir, ADEME, octobre 2022  
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5989-faire-la-ville-dense-durable-et-desirable.html>
- « *Bilan de la recherche sur la multifonctionnalité des sols* », collection Expertises, ADEME, décembre 2023  
<https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/6788-le-bilan-de-la-recherche-sur-la-multifonctionnalite-des-sols.html>
- « *Zéro Artificialisation Nette, guide synthétique* », ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, novembre 2023  
[https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%202027nov23\\_VF.pdf](https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%202027nov23_VF.pdf)

Retrouvez l'ensemble des ressources de l'expérimentation « Objectif ZAN »

<https://experimentationsurbaines.ademe.fr/territoires-zero-artificialisation-nette/>



Credits photos : Communauté de communes Mad & Moselle

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Énergie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste. L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économie en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions. Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.



Liberté  
Égalité  
Fraternité



@ademe  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)